56me Année — Nouvelle Série — No 306 Le Numéro : 7 francs PARAIT LE SAMEDI SAMEDI 1er DECEMBRE 1951

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 300 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 30 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Les Touristes des Alpes ont joyeusement fêté Ste-Cécile

C'est suivant la vieille coutume bien établie que se sont déroulées dans notre ville les festivités de la Sainte-Cécile.

Samedi, après le défilé en ville les musiciens se sont réunis à l'Hôtel du Cours où un banquet excellent leur a été servi par le Vatel Michel qui s'est surpassé et a mérité les éloges unanimes de ses hôtes.

A l'issue de ce banquet, après le discours d'usage du Président, M. Bourcet, de Marseille, représentant le Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Provence, M. Bouvatier, et spécialement délégué à cet effet, a procédé à la remise de la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales décernées par M. le Ministre de l'Education Nationale à 9 de nos vieux musiciens.

Ont reçu cette médaille, accompagnée d'un superbe diplôme : MM. Paret Emile, Lieutier Marius Pascal, Bontoux Ernest, Bertagnolio Louis, Durbec Henri, Martin Jean, Espinasse Alexis, Figuière Louis et Chabaud Emile. Cette belle cérémonie est venue en toute intimité mais en toute sympathie, récompenser ceux qui par leur effort et leur assiduité ont bien mérité de l'art musical populaire.

Ensuite M. Verplancken, auquel M. Paret avait adressé ses souhaits de bienvenue parmi nous, en des termes choisis, a su exprimer toute sa joie de se trouver parmi nous espérant fournir un travail fécond et de longue haleine pour faire des « Touristes des Alpes » une société jeune et brillante selon sa vieille tradition.

L'ère des chansons étant arrivée c'est fort avant dans la nuit que chacun s'est retiré enchanté de la belle soirée passée au sein de la grande famille musicale de Sisteron.

Dimanche soir, dans la vaste salle de l'Alcazar, nos « Touristes » ont donné un concert qui, sans aucune flatterie chauvine, a dépassé en qualité et en parfaite exécution, tous les espoirs. Le nombreux public qui se pressait dans la salle a su l'apprécier et n'a pas ménagé ses bravos les plus fournis tant pour les musiciens que pour leur nouveau chef, M. Verplancken, dont le travail opiniatre commence déjà à porter ses fruits. A la suite du concert, les danseurs ont pu s'en donner à cœur joie jusqu'au matin aux sons d'un orchestre régional très apprécié.

Enfin, et pour terminer dignement ces festivités, le non moins traditionnel Saint-Cécilon s'est déroulé avec le faste et le bruit traditionnel, mais ceci étant une cérémonie privée, nous n'en dirons pas davantage.

En résumé, grande fête, très réussie, où aucune note discordante n'est venue jeter le trouble, si ce n'est quelque paisible sommeil un peu troublé à des heures indues, mais Sainte-Cécile ne se fête qu'une fois l'an et les « Touristes des Alpes » sont trop aimés des Sisteronnais pour qu'il en soit tenu rigueur. Et puis nous sommes encore des Méridionaux et quand on s'amuse... fen de brut.

Lou Quicho-Clau.

Elections à la Chambre de Commerce de Digne

Renouvellement du 2 Décembre 1951

Les commerçants, petits industriels bas-alpins se doivent de participer en grand nombre au scrutin de Dimanche prochain.

Si, à chaque consultation électorale, voter est un devoir, il devient une obligation lorsqu'il s'agit de participer à une élection professionnelle.

Les Chambres de Commerce sont auprès des Pouvoirs Publics, les organes représentatives des intérêts commerciaux et industriels de leur circonscription.

Afin de bien marquer ce caractère le législateur ne leur a-t-il pas donné la qualité d'Etablissement public.

Les Chambres de Commerce jouissent, d'ailleurs, du droit d'initiative la plus large sur toutes les questions relatives à la législation commerciale et industrielle et sur tous les sujets se rattachant au commerce et à l'industrie.

Aussi il est logique de demander à tous les commettants et à tous les patentés bas-alpins d'apporter leurs suffrages aux candidats qui poursuivront avec leurs collègues la tâche commencée :

— Défense professionnelle du petit commerce bas-alpin ;

— Réforme fiscale favorisant les petites entreprises à caractère familial ;

— Problème du logement indispensable au développement de nos bourgs et villages ;

— Recherche de débouchés pour les produits du terroir alpin ;

— Liberté du commerce et des échanges commerciaux ;

— Développement touristique du département en liaison constante avec les Pouvoirs Publics et l'Union Départementale des Syndicats d'Initiative.

»:«

Demain Dimanche 2 Décembre ont lieu les élections consulaires dans les 54 bureaux de vote désignés par arrêté préfectoral.

Les quatre membres sortants sont à nouveau candidats.

Ce sont : MM. Charles Rolland, industriel à Digne ; Sias Danton, industriel à Sisteron ; Nalin Jean, distillateur à Forcalquier ; Garcin Joseph, négociant à Castellane.

Ils représentent diverses branches de l'activité économique du département.

Elus déjà en 1945 sur une liste unique présentée à l'agrément des industriels et commerçants bas-alpins par diverses Associations et Groupements, nos représentants se sont employés à la défense des intérêts professionnels de leurs ressortissants.

Les candidats de dimanche prochain sont décidés de poursuivre avec leurs collègues à la Chambre de Commerce, la réalisation d'un vaste programme de défense interprofessionnelle du petit commerce bas-alpin, du développement du tourisme, source de vie du département et de la défense de la libre entreprise.

Les bureaux de vote seront ouverts dans les Mairies de 10 à 16 heures.

SPORTS

SISTERON-VELO

Sisteron possède une équipe de foot-ball qui subit des fluctuations de hauts et de bas. Et c'est ainsi que Dimanche dernier, jouant à Forcalquier contre l'équipe de cette localité, les Sisteronnais après une partie correctement jouée sortent vainqueurs de ce match par 4 buts à 2.

L'équipe Sisteronnaise a joué avec une pratique et avec une homogénité jamais vue jusqu'ici. C'est d'ailleurs avec ces principes que le Sisteron-Vélo se défend.

LUNDI 10 DECEMBRE
GRANDE FOIRE
A SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

ALCAZAR. — Eddy Tournel et son ensemble, jazz à la mode, jazz de grande renommée, sera à Sisteron, dans la salle de l'Alcazar, demain Dimanche 2 Décembre 1951, à 21 heures.

Demain, rendez-vous à la salle de l'Alcazar.

On peut retenir sa table.

DISTINCTION HONORIFIQUE. Dans la dernière « Promotion Violette » nous relevons avec plaisir le nom de Mme Arnaud Marie-Rose ex-Directrice de notre Ecole Publique de Filles, promue Officier de l'Instruction Publique.

Cette rosette, bien méritée, est la récompense d'une longue carrière consacrée entièrement à l'éducation des enfants. Bien qu'à la retraite, Mme Arnaud ne reste pas indifférente à tout ce qui touche nos écoles et ce n'est pas en vain qu'on fait appel à son concours pour toutes les œuvres laïques.

Tous ses nombreux amis sont heureux, à cette occasion, de lui adresser leurs bien vives et sincères félicitations.

Société Coopérative Artisanale
« Provence-Bâtiment »

Les Sociétaires sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire le MERCREDI 19 DECEMBRE 1951 à 11 heures, dans une salle de la Mairie de SISTERON.

Signé : V. BESSON.

LA BIJOUTERIE-HORLOGERIE

Weber VIGNET

ex-élève de l'Ecole Nationale d'Horlogerie de Cluses

Rue de Provence — SISTERON

vous offre

une MONTRE-BRACELET homme à ANCRE EMPIERREE, cadran lumineux Waterproof, Stainless, Steel-Back, Antimagnétic, Shockproof, 17 Jewels, Swiss-Parts, Marque Actanawatch (3 mois de crédit)

Prix : 6.000 francs

Même MONTRE, plaquée or garanti (4 mois de crédit)

Prix : 7.400 francs

Une MONTRE-BRACELET Dame à ANCRE EMPIERREE, mouvement importé de Suisse, licence no 425968 du 7-9-50, 15 Jewels, Swiss, marque Actana Watch (4 mois de crédit)

Prix : 7 200 francs

Même MONTRE, avec boitier fantaisie entièrement plaqué or laminé garanti 5 ans (4 mois de crédit)

Prix : 8.900 francs

Nombreux autres modèles
marque Actana Watch

Remise importante sur ces modèles pour paiement comptant

En magasin
choix de Montres en métal chromé
Acier inoxydable, plaqué Or
10 Microns, 20 Microns, 40 Microns
Or sur argent
Montres tout Or
Montres à remontage automatique
Montre calendrier à guichet
avec phases de lune
Montre-Réveil : Vulcain-Cricket
Montres de marques à prix imposés
Lip Zénith Eska Ultra

ACHETEURS
EXIGEZ UNE MONTRE
A ANCRE EMPIERREE

Faites-vous expliquer les avantages de la montre à « Ancre Empierrée » sur la montre à « Ancre à chevilles » et sur la montre à cylindre.

Exigez pour votre Montre Suisse un bulletin de garantie au nom de votre horloger, portant la mention: Montre ou Mouvement importé de Suisse, ceci vous permettra par la suite de faire réparer votre montre chez tous les horlogers.

ENTR'AIDE DES BASSES-ALPES
FOYER DES VIEUX de SISTERON

L'hiver approche.... L'hiver est là. Tout comme l'an dernier, une souscription est ouverte en faveur des Vieux de Sisteron qui, grâce au Foyer, se retrouvent chaque jour dans un milieu sympathique.

Sisteronnais qui êtes les amis des Vieux, vous accepterez de bon cœur la carte qui va vous être présentée. Votre cotisation et vos dons contribueront à une œuvre utile et humaine.

En donnant un peu de votre argent vous penserez que lorsque le grand froid sévira et blessera tout ce qu'il touche, nos bonnes Vieilles et nos braves Vieux seront tous réunis dans une petite salle accueillante et bien chauffée. Ils passeront chaque jour, dans ce milieu réconfortant quelques heures agréables où, tandis que les uns feront leur partie de quadrette, les autres égrenneront des souvenirs de jeunesse. Tout ce brouhaba charmant cessera quelques instants au moment où leur « ange gardien » leur servira un goûter copieux et chaud, fort apprécié par tous.

Certains que vous accueillerez favorablement la personne très dévouée qui vous présentera la carte 1951-1952 et collectera tous les fonds les Vieux du Foyer de Sisteron vous remercient pour votre générosité.

ACCIDENTS. — Lundi dernier vers 10 heures, sur la route nationale, à 100 mètres de l'embranchement de Peipin, le Docteur Donneaud, se rendant auprès d'un malade, a eu un accident d'automobile. Très grièvement blessé, il fut transporté par les premiers passants après l'accident, à son domicile.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que le Docteur Donneaud est dans un état satisfaisant et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

»:«

Egalement Lundi dernier, jour de foire, vers 11 heures, dans la rue Droite, en face la pâtisserie Brun, une dame de Malijai, Mme Briançon, a été renversée par un automobiliste de nationalité anglaise.

Mme Briançon a été transportée à l'hôpital où le docteur de service a constaté une fracture du poignet.

FAUBOURG LA BAUME. — Le Comité des Fêtes de la Baume organise pour demain Dimanche 2 Décembre, un grand Concours de boules à Pétanque par équipes choisies de deux joueurs.

1er prix : une belle paire de poulets et le quart des mises ; 2e prix la moitié des mises ; 3e prix : le quart des mises.

Inscriptions au Café Richaud à 13 15. Lancement du but à 14 heures précises.

VARIETES - CINEMA
Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un beau film en couleurs naturelles
BRAHMA, taureau sauvage
En première partie
2 Dessins Animés Actualités

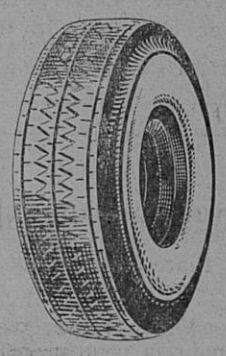

ROUGNY-PNEUS
Avenue de la Libération
SISTERON — Tél. 242

VARIETES-DANCING. — Pour le Dimanche 9 Décembre 1951, à 21 heures, la direction des Variétés-Dancing annonce une Grande Soirée Dansante avec le réputé Farry-Jazz.

»:«

Egalement, toujours aux Variétés-Dancing, le lendemain 10 Décembre, jour de foire, à 14 heures 30, Grande Matinée Dansante avec l'orchestre Allégria-Jazz de Gap.

»:«

Pour les Fêtes de Noël, les Variétés-Dancing annoncent un Grand Bal avec Aillaud et son ensemble et un jeu de lumière.

BUREAU DE BIENFAISANCE.— La distribution des Bons du Bureau de Bienfaisance aura lieu au Secrétariat de la Mairie Samedi 1er, Lundi 3 et Mardi 4 Décembre 1951.

SAINTE-BARBE. — Les personnes désireuses d'assister au banquet des Sapeurs-Pompiers à l'occasion de la Sainte-Barbe, qui se donnera à l'Hôtel du Tivoli le Samedi 8 Décembre à 20 heures, sont priées de se faire inscrire au Bar Léon, rue de Provence.

Les Almanachs
HACHETTE et VERMOT 1952
sont en vente à la Librairie Lieutier.

ECHIQUIER DE LA CITADELLE. — Comme nous l'avions annoncé Dimanche dernier quatre des nôtres sont allés à Aix rencontrer, en finale du Championnat de Ligue 1950-51 l'Echiquier Mourillonais. Devant des joueurs mieux entrainés, trois des nôtres ont dû s'incliner. Seul Eysseric a remporté une nette victoire. Félicitons-les quand même car leur défaite en ce début de saison est honorable.

Espérons que demain ils seront plus heureux dans leur rencontre contre le Cercle d'Echecs de Châteaurenard. Cette rencontre comptant pour le Championnat de Ligue 1951-1952 aura lieu à partir de 14 heures dans la salle du Touring-Hôtel aimablement prêtée par son propriétaire. Les amateurs d'échecs sont invités à venir nombreux encourager par leur présence nos concitoyens.

Il est aussi question d'une magnifique Nuitée Dansante aux alentours du 15 Décembre, mais n'anticipons pas !...

L'Horloger vous parle

Avant d'effectuer l'achat
d'une MONTRE
rappelez-vous que...
seul un **Horloger qualifié peut**
vous conseiller
au point de vue qualité
vous donner
une garantie réelle
réparer votre montre
et lui conserver
sa qualité initiale.

ARBRE DE NOEL DE L'ECOLE MATERNELLE. — 1re liste de souscription. — Geneviève et Joël Blanc 500 ; Claude 1.000 ; Jean-Claude Bernard 100 ; Claude Tonarelli-Margaillan 150 ; Jacques Malplat 150 ; Roseline Sylvestre 150 ; Myriam Aillaud 150 ; Alain Rolland 300 ; Pharmacie Charpenel 100 ; Orcière Alimentation Moderne 500 ; Mme Gendre «A la Belle Jardinière» 500; Boudouart chaussures 150; Anonyme 100; Latil faïences 150; André Rullan 250; Mme Blanc, institutrice Ecole Maternelle 500; Mme Gravier, Directrice Ecole Maternelle 500 ; Mlle Chauvin, Directrice Ecole de Filles 300; Mme Richaud, bonneterie 200; Mme Tron, institutrice 200 ; Georges Detraz 200 ; Paul, Alain, Jean-Pierre et Roger Reynaud 500 ; Denise Chabert 200 ; Janine Calvi 100; Christiane Besquent 100; Michel Vaulot 100; Mlle Ferran, institutrice honoraire 500; Sylvain Sautel 200 ; Daniel Blavoyer 200; Christine Lagarde 250; Marie Perra 150 ; Odette Martel 150; Marie-France Sabatier 250; Nicole Sabatier 250; Simone Stéva 200.

La souscription reste ouverte.

© VILLE DE SISTERON

La nouvelle Pâte alimentaire préférée des Ménagères économes et pressées et aussi des Amateurs de Pâtes vraiment fines c'est le

Spaghetti à la française

RIVOIRE & CARRET

Nouvelle Pâte Alimentaire très vite cuite 3 minutes dans l'eau bouillante convenablement salée

Pour VENDRE, ACHETER, LOUER une Carte de Transports consultez toujours

A. S. T. I. - CONTENTIEUX SERIS - TRANSPORTS

6, Place de la Mairie, SISTERON
3, Avenue Malausséna, NICE.

ETAT-CIVIL

du 23 au 30 Novembre 1951

Naissance: Evelyne Colette Freani Avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Virgile Eugène Aimé Léon Calvi, ouvrier papetier, domicilié à Sisteron, et Georgette Marie Louise Gireud, sans profession, domiciliée à Château-Arnoux.

Décès: Marie Séraphine Maumonnier, 82 ans, Avenue de la Libération

AVIS DE MESSE

Madame Veuve Albert BREMOND et ses enfants font part aux amis et connaissances qu'une Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de

M. Albert BREMOND

sera dite le Lundi 3 Décembre 1951 à 10 heures, en la Cathédrale de Sisteron.

BAYONS

Vendredi M. le Sous-Préfet Degrave, ainsi que M. Tenaud, Ingénieur d'arrondissement, et M. Aguillon, Conseiller Général, qui l'accompagnaient, ont visité la région de Bayons pour se rendre compte des graves dommages provoqués tant au réseau routier départemental et vicinal qu'à ses propriétés riveraines, par les crues et les dévastations récentes du Sasse.

Dans la soirée ces mêmes personnalités se sont rendues à Reynier où la route qui dessert cette localité se trouve menacée de coupure en plusieurs endroits par suite de glissement de terrain.

Nous espérons que les Pouvoirs Publics ne négligeront rien pour remédier d'urgence à cette grave situation.

Une exclusivité de PARIS-MATCH
Le BAL de MARGARET à PARIS

Dans

PARIS-MATCH

également :

Les atrocités de Corée bouleversent l'Amérique par Raymond Cartier

Pour les promenades, les affaires... louez un

VéloSoleX

à la journée ou à l'heure au Garage BUES

La bicyclette qui roule toute seule.

Pour ACHETER
CONSTRUIRE
ou AMELIORER votre habitation en bénéficiant des Primes à la Construction, Allocations, Dégrèvements

Pour rembourser une hypothèque onéreuse...

CREDIT MUTUEL DU BATIMENT
35, Boulevard des Capucines, PARIS

Crédits à date ferme
Prêts à faible intérêt.

Consultez le Cabinet
ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie, SISTERON
Agence Générale
pour les Hautes et Basses-Alpes
Correspondants demandés.

RADIO

Les Etablissements SCHNEIDER FRERES vous présentent

Ambiance Sonore Diffusée
toute une gamme d'Appareils Radio d'une musicalité et qualité remarquables.

Demandez une démonstration chez

DORTAN Marcel
Technicien-Radio
Dépannage toutes marques
56, Rue Droite — SISTERON

PEINTURE
A L'HUILE DE LIN
330 Francs
la boite de 1 kilo
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

ENTREPRISE GENERALE
ELECTRICITE
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — Tél. 101
Installation Force et Lumière
Tout le matériel Electro Ménage et Industriel
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE
Appareils de T. S. F. garanties de marche et à des prix imbattables
MOTEURS pour machines à coudre
COUVERTURES CHAUFFANTES garanties 5 ans
RIEN QUE L'ELECTRICITE ET TOUT POUR L'ELECTRICITE.

ATELIER DE MENUISERIE ET EBENISTERIE
R. BURLE
Rue de La Coste, SISTERON

SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

L'hiver est là... PHILIP aussi !...

Pour l'homme, la femme, l'enfant...
Voyez
VETEMENTS PHILIP
62, Rue Droite, SISTERON
qui vous offrent un choix extraordinaire, une marchandise impeccable à des prix imbattables
Gabardines Tailleurs Costumes
Canadiennes Manteaux
Imperméables Pantalons Pélerines
Vêtements de Travail
Chemiserie Bonneterie
LES VETEMENTS PHILIP
habillent chic toute la famille.

BLANCOME..
BLANCHISSAGE MODERNE
LAVAGE INDIVIDUEL
avec matériel ultra moderne.
OUVERTURE 1er DECEMBRE

A LA
Droguerie Provençale
Place de l'Horloge
SISTERON
Vous trouverez tout pour la peinture préparée
Papiers Peints, Parfumerie, etc.
MAISON RECOMMANDEE

Etude de Me Gaston BAYLE
Notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me BAYLE notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE le vingt trois Novembre mil neuf cent cinquante et un, enregistré à SISTERON le vingt neuf Novembre mil neuf cent cinquante et un, folio 86, case 486

Monsieur Adrien REY, boulanger, et Madame Victorine GRANET, son épouse, sans profession, demeurant ensemble à TURRIERS (Basses-Alpes)

Ont vendu à Monsieur Félicien CREST, boulanger, demeurant à ONGLES (Basses-Alpes)

Un fonds de commerce de BOULANGERIE sis et exploité à TURRIERS.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours du deuxième avis renouvelant le présent, en l'étude de Me BAYLE, notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE, domicile élu.

Pour Premier Avis
BAYLE, notaire.

Etude de Me Edgar MALPLAT
notaire à SISTERON

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, le trente Octobre mil neuf cent cinquante et un, enregistré à SISTERON le douze Novembre mil neuf cent cinquante et un, folio 69, numéro 384

Monsieur IMBERT Florentin Louis Emile, bijoutier, demeurant à SISTERON, rue Droite.

a vendu à Monsieur DE MARTA Armand, bijoutier, et Mme GRANDI Argentine, son épouse, demeurant et domiciliés ensemble à SISTERON, rue Droite

Un fonds de commerce de BIJOUTERIE, sis et exploité rue Droite, numéro 53, à SISTERON.

L'insertion au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce » a eu lieu dans le numéro du

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me MALPLAT domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le présent avis.

Pour Deuxième Avis,
E. MALPLAT, notaire.

TAXI GALVEZ
Téléphone 2

Etude de Me MALPLAT
notaire à SISTERON

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, le premier Novembre mil neuf cent cinquante et un, enregistré à SISTERON le douze Novembre mil neuf cent cinquante et un, folio 69, case 385

Madame CHEPY Célina Gabrielle Emilie, sans profession, épouse de Monsieur TAUCHE Louis Célestin Clovis, boucher, demeurant et domiciliés ensemble à SISTERON

A vendu à Monsieur MIGLIORE Michel Amable, commerçant, et Madame CHASTEL Odette Louise Céline, commerçante, son épouse, demeurant et domiciliés ensemble à SISTERON

Un fonds de commerce de « Bonneterie, Lingerie, Laines, Articles de Lainage, dégraissage et Stoppage» connu sous le nom de LA CIGALE exploité à SISTERON, rue Droite.

L'insertion au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce » a eu lieu dans le numéro du

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me MALPLAT domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le présent avis.

Pour Deuxième Avis,
E. MALPLAT, notaire.

Etudes de Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON
et de Me Pierre PROVANSAL, avoué près le Tribunal Civil de Marseille
successeur de son père, 40, rue Montgrand, à MARSEILLE

VENTE

aux enchères publiques et par licitation

ET SUR SURENCHERE DU DIXIEME D'UNE

PARCELLE DE TERRE

en nature de pré, sise à CHATEAU-ARNOUX, quartier des Salettes, numéros 245 p, 246 p, de la section B, d'une superficie approximative de 68 ares, 5 centiares, sur la mise à prix de **39.600 francs.**

Adjudication fixée au LUNDI 17 DECEMBRE 1951, à 10 heures du matin, en la salle de la Mairie de CHATEAU-ARNOUX, par devant Me PERRIN, notaire à SISTERON (Basses-Alpes).

En exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil de Marseille le 15 Mai 1951, enregistré, signifié et devenu définitif, il a été procédé le Lundi premier Octobre mil neuf cent cinquante et un, en la salle de la Mairie de CHATEAU-ARNOUX (basses-alpes) par devant Me PERRIN, notaire à SISTERON, à la vente aux enchères publiques par licitation, de différents immeubles sis à CHATEAU-ARNOUX, dont la parcelle de terre sus-énoncée.

Cette parcelle de terre, formant le quatrième lot de la vente, fut adjugée moyennant le prix de TRENTE SIX MILLE FRANCS, au profit du sieur REY Jean, propriétaire à CHATEAU-ARNOUX, suivant acte dressé au Greffe du Tribunal Civil de MARSEILLE, le neuf Octobre mil neuf cent cinquante et un.

Monsieur Albert GIRAUD, cultivateur à CHATEAU-ARNOUX a, sous la constitution de Me Raymond BLANC, avoué près le Tribunal Civil de MARSEILLE, déclaré surenchérir du dixième du prix principal en sus des charges, sur l'adjudication prononcée au profit du sieur REY, de la parcelle de terre dont il s'agit.

Cette surenchère a été régulièrement dénoncée et mentionnée en marge de l'acte de surenchère.

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE

Cet immeuble consiste en une parcelle de terre en nature de pré, sise à CHATEAU-ARNOUX (Basses-Alpes) quartier des Salettes, numéros 245 p, 246 p, de la section B, d'une superficie approximative de 68 ares, 5 centiares.

QUALITES DES PARTIES

La présente vente est poursuivie à la requête de :

Mademoiselle Renée Paule Armande RICHAUD, célibataire majeure, domiciliée et demeurant à Marseille, 1, rue du Rempart, pour laquelle domicile est élu à Marseille 40 rue Montgrand, en l'Etude de Me Pierre PROVANSAL, avoué près le Tribunal Civil de ladite ville, qu'elle constitue et qui continuera d'occuper pour elle sur la présente vente et ses suites.

CONTRE

1°) Madame Delphine Marguerite LILAMAND, veuve de Monsieur Paulin Hector RICHAUD, prise tant en son nom personnel s'il y a lieu que comme tutrice légale de ses enfants mineurs Francis, Jacqueline et Guy RICHAUD, domiciliée et demeurant à Marseille, collège Technique de Garçons, 1, rue du Rempart, pour laquelle domicile est élu à Marseille, 40 rue Montgrand, en l'Etude de Me PROVANSAL, avoué près le Tribunal Civil de ladite ville qu'elle constitue et qui continuera d'occuper pour elle sur la présente vente et ses suites.

2°) Madame Ginette RICHAUD épouse de Monsieur LAGARDE ;

3°) Monsieur LAGARDE, pris tant en son propre s'il y a lieu qu'en sa qualité de mari pour assister et autoriser son épouse.

Tous deux domiciliés et demeurant à Sisteron (B.-A.), pour lesquels domicile est élu à Marseille, 12, rue Venture, en l'Etude de Me R. BLANC, avoué près le Tribunal Civil de ladite ville, qu'ils constituent et qui continuera d'occuper pour eux sur la présente vente et ses suites.

EN PRESENCE DE

1°) Monsieur Raoul RICHAUD, cultivateur domicilié et demeurant à Château-Arnoux, pris en sa qualité de subrogé tuteur des mineurs Francis, Jacqueline et Guy RICHAUD, à ces fonctions nommé suivant délibération du Conseil de famille des dits mineurs, tenu sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du 4me canton de Marseille, le 15 mars 1943, dûment appelé à la vente conformément à la loi.

2°) Monsieur Jean REY, propriétaire, domicilié et demeurant à Château-Arnoux (Basses-Alpes) adjudicataire temporaire.

3°) Monsieur Albert GIRAUD, cultivateur, domicilié et demeurant à Château-Arnoux (Basses-Alpes), surenchérisseur, élisant domicile à Marseille, 12, rue Venture, en l'étude de Me Raymond BLANC, avoué près le Tribunal Civil de ladite ville, pour lui constitué et qui continuera d'occuper pour lui sur la présente vente et ses suites.

ENCHERES et MISE A PRIX

L'immeuble ci-dessus désigné sera donc exposé et mis en vente aux enchères publiques par licitation et sur surenchère du dixième, par devant Me PERRIN, notaire à SISTERON, en la salle de la Mairie de CHATEAU-ARNOUX (B.-A.) aux jour et heure ci-dessus indiqués, sur la mise à prix portée par le surenchérisseur, à la somme de TRENTE NEUF MILLE SIX CENT FRANCS

39.600 francs

Pour être adjugé au dernier et plus offrant enchérisseur en sus de ladite mise à prix et en outre aux clauses et conditions du cahier des charges déposé en l'Etude de Me PERRIN, notaire à SISTERON, le 25 Août 1951.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Me PERRIN, notaire à SISTERON où le cahier des charges y déposé peut être consulté ;

Me Pierre PROVANSAL, Avoué, 40, rue Montgrand, MARSEILLE ;

Me Raymond BLANC, Avoué, 12, rue Venture, MARSEILLE.

Marseille, le 19 Novembre 1951

Signé : Pierre PROVANSAL
Avoué.

S. N. C. F.

Emission de bons 4 % à lots-kilomètres

Pour assurer le financement de ses travaux neufs, la S.N.C.F. émet, à partir du 26 Novembre, des bons de 5.000 francs à 5 ans garantis par l'Etat.

Ces bons participeront à des tirages trimestriels. Pour un million de bons et pour les cinq années le nombre total de lots sera de :

1.000 lots de 5.000 km en 1re cl.
10.000 lots de 3.000 km en 2e cl.
100.000 lots de 1.000 km en 3e cl.
soit 111.000 lots.

Chaque bon a donc sensiblement une chance sur neuf de bénéficier d'un lot et les bons gagnants continueront à participer aux tirages.

Les coupons de voyage kilométriques correspondant aux lots seront établis au porteur, en coupures de 100 km. Valables un an, ils seront acceptés en règlement total ou partiel de tout billet ou carte du trafic intérieur français, en toute classe. Les bénéficiaires conserveront l'avantage de toutes les réductions tarifaires dont ils peuvent se prévaloir.

Prix d'émission : 5.000 frs.

Intérêt annuel 4 % net d'impôts sur les valeurs mobilières.

Jouissance 1er Décembre 1951.

Remboursement : 1er Décembre 1956

Les souscriptions sont reçues aux guichets habituels : banques, comptables du Trésor, bureaux de poste, gares, etc...

L'émission pourra être close sans préavis.

(Notice parue au B.A.L.O. du 26 Novembre 1951).

TRIBUNAL DE DIGNE

FAILLITE GEORGES LATIL

Par jugement de défaut du vingt huit Novembre mil neuf cent cinquante et un, le nommé LATIL Georges, peintre à SISTERON, a été déclaré en état de faillite.

Juge Commissaire : M. BOREL.

Syndic : M. MOURIER, expert-comptable à SISTERON.

Le Greffier du Tribunal
P. PELESTOR.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON